Envoyé en préfecture le 16/12/2015
Reçu en préfecture le 16/12/2015
Affiché le
ID : 029-212902332-20151208-30B-DE

Ville de Quimperlé

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 8 décembre 2015 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 3 décembre 2015, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :
Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Pierrick Le Guirrinec, Pascale Douineau, Eric Alagon, Nadine Constantino, Daniel Le Bras, Gildas Le Bozec, Manuel Pottier, Géraldine Chéreau, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Stéphanie Mingant, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Patrick Vaineau, Cindy Le Hen, Bernard Nedellec, Erwan Balanant, Alain Kerhervé, Françoise Cordroc'h, Stéphane Guillevin, Yvette Bouguen, Serge Nilly.

Pouvoirs :
Christophe Couic, absent jusqu'à 21 heures, a donné pouvoir à Jean-Pierre Moing
David le Doussal a donné pouvoir à Daniel Le Bras
Carole Anache a donné pouvoir à Danièle Kha
Yvette Metzger a donné pouvoir à Eric Alagon
Martine Brézac a donné pouvoir à Erwan Balanant

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Manuel Pottier

Envoyé en préfecture le 16/12/2015
Reçu en préfecture le 16/12/2015
Affiché le
ID : 029-212902302-20151208-38B-DE

30 - FIXATION DE MONTANTS DE VACATION POUR DES PRESTATIONS AU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE

Exposé :

Dans le cadre du schéma des enseignements artistiques du Finistère, le Conservatoire de Musique et de Danse fait ponctuellement appel à des personnalités du monde artistique et/ou pédagogique pour la mise en place de jurys ou d'actions culturelles.

Ces intervenants sont recrutés au titre de la vacation, pour des missions ponctuelles et ne présentant aucun caractère de continuité, ils sont rémunérés en disposant d'un bulletin de salaire.

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal de fixer quatre montants de vacation en fonction de l'importance ou de la complexité de la mission :

- Vacation 1 (Participation à jury d'examen d'une heure): 60 € nets
- Vacation 2 (Participation à un jury de 2h à 4h): 90 € nets
- Vacation 3 (stage artiste / une journée) : 150 € nets
- Vacation 4 (Masterclass artiste de renommée nationale / internationale / une journée) : 200 € nets

Avis favorable des membres de la commission Ressources Humaines réunie le 20 novembre 2015

Décision : **après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.**

Pour expédition conforme

Le MAIRE,
Michaël QUERNEZ.

MAIRIE DE QUIMPERLE (Finistère)